

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 30

Artikel: Eugène et Jules
Autor: H.W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TOUS, AU DRAPEAU !

Quoi donc ! la Fête fédérale de gymnastique que vient de célébrer Lausanne et qui fut belle et imposante, en dépit de la pluie, serait le chant du cygne de ces grandes manifestations patriotiques ?

Expliquons-nous. Les difficultés d'organisation, résultant de l'important effectif des gymnastes inscrits, difficultés que de l'avis général le comité a cependant surmontées presque toutes de façon fort heureuse, auraient, paraît-il, montré l'impossibilité très prochaine de renouveler de pareilles entreprises.

Il y avait plus de treize mille gymnastes à la fête de Lausanne ; il y en aura quinze ou seize mille à la suivante ; dix-huit à vingt mille à celle qui viendra après. Comment loger et nourrir cette armée ? Comment, surtout, faire travailler tous ces hommes et juger consciencieusement leur travail, dans un temps fort limité et dont on ne peut guère augmenter la durée ?

Certes, la tâche n'est point aisée ; elle est de nature à préoccuper tous ceux qui ont mission de l'envisager.

Alors, on parle de diviser la Suisse en deux ou trois régions, qui auront chacune leur fête spéciale.

L'uniformité dans la méthode et dans le genre de travail serait maintenue, comme elle l'est déjà d'ailleurs aujourd'hui, par un règlement à l'observation duquel sont astreintes toutes les sections se rattachant au giron fédéral. Le jury qui, pour garantir mieux son impartialité, serait choisi sans doute en dehors de la région où se célèbre la fête, contribuerait encore par son jugement au maintien de cette uniformité.

L'idée est simple ; elle est pratique surtout. Il va sans dire que son application préviendrait d'emblée bien des difficultés en matière de concours proprement dit, et aussi en matière de logement, d'entretien, partant de finances. L'aléa — car il faut toujours compter avec — serait réduit dans une sensible mesure. La séduction est forte.

Mais ce ne serait plus ça ! Nos fêtes fédérales n'ont-elles et ne doivent-elles avoir absolument pour effet que d'assurer le progrès de la gymnastique, du tir, du chant, de la musique, etc. ? Nous ne le croyons pas.

Il y a autre chose encore, et qui n'est pas moins important. Ces fêtes nous rapprochent les uns des autres ; elles resserrent les liens qui doivent unir, pour le bonheur et la prospérité de la patrie commune, tous les Confédérés. Autant et plus même que nos institutions politiques, tout unifiées qu'elles soient, elles nous invitent à serrer les rangs toujours plus autour de la bannière fédérale. Pour le peuple, particulièrement, qui ne prend pas une part active et journalière à la vie politique, c'est dans nos grandes fêtes nationales qu'il a vraiment conscience de la force et de l'unité de la patrie ; c'est là qu'il se rend le mieux compte que la divergence des langues, des confessions, des tempéraments, des intérêts cantonaux, même,

n'est pas un obstacle à de communes aspirations et à une union sincère. C'est dans l'abandon, dans l'entraînement de la joie, comme dans le malheur, qu'on apprend le mieux à se connaître : les préjugés tombent, les mains s'unissent, les cœurs fraternisent, alors même que les langues ne se comprennent pas. On n'est plus exclusivement Vaudois, Genevois, Zurichois, Bernois, Tessinois, Grison, etc. : on est Suisse, on est homme. Demandez-le plutôt aux étrangers, qui de plus en plus s'associent à nos fêtes et qui, de plus en plus également, se sentent ici comme chez eux et y trouvent un sol tout naturellement propice à la fraternité des races.

Par l'exemple de nos institutions fédératives et résolument démocratiques, par nos grandes fêtes nationales, où des hommes de langues, de confessions, de tempéraments très divers se groupent, unis sous un même drapeau également cher à tous, notre petit pays accomplit sans bruit, dans le monde, une mission bienfaisante, à l'importance et à la grandeur de laquelle on ne prête peut-être pas assez d'attention. Qu'importe, après tout, si le résultat est là.

Mais pour que cette mission déploie tous ses effets, pour que les Suisses soient toujours plus unis et plus forts, il faut que nos grandes manifestations nationales restent des fêtes fédérales, groupant en certains moments sur un même point du pays, tous les enfants de la patrie, des bords du Léman à ceux du lac de Constance, des rives du Rhin à celles du Rhône et du Tessin ; il faut qu'on y entende se mêler l'allemand, le français, l'italien, le romanche, dussent les concours en pâtir quelque peu.

Pas de fêtes régionales ! Vivent les fêtes fédérales ! J. M.

Le jour et la nuit. — Un pauvre diable est réveillé au milieu de la nuit par un bruit insolite. Il allume sa chandelle et voit un malandrin en train de crocheter son buffet.

— Mais, mon pauvre vieux, que viens-tu chercher par ici, de nuit, moi, qui n'y trouve rien pendant le jour ?

Candeur et roserie.

Après le coup de sonnette.

— Julie, qu'avez-vous dit à ces dames ?

— Je leur z'ai dit que madame leur faisait dire qu'elle ne pouvait pas les recevoir, car madame était sortie inopinément.

— Julie, vous seriez une perle si vous n'étiez si complètement hûtre. Et qu'ont répondu ces dames ?

— La vieille a rigolé en me disant : « Vous direz à madame qu'elle est servie avec toute l'intelligence qu'elle mérite. » La petite sèche pincée a fait comme ça : « On devrait mettre plus de pudeur pour lancer les gens à la rue. » Quant à la grosse rouge, elle s'a tapé comme ça sur la cuisse en disant : « Mince de veine ! »

— Julie, vous avez vos huit jours !

Julie cherche une place — qu'elle trouvera rapidement, parce que Julie est charmante. —

Elle n'y a rien compris, mais elle saura pour une autre fois que la parole a été donnée à l'homme — et à la femme — pour déguiser sa pensée. E. F.

« SUR LE PONT DU NORD »

C'est le titre d'une chanson populaire, d'importation française évidemment, qui se chante dans le canton de Vaud, au bord du Léman, et dont M. Maxime Reymond publie les paroles dans la *Revue des Archives suisses des traditions populaires*.

Voici ces paroles :

Sur le pont du Nord
Un bal était donné.

Adèle demande
A sa mère d'y aller.
— Oh ! non, ma fille
Tu n'iras pas danser.

Adèle monte à sa chambre
Et se met à pleurer.
Son frère arrive
Sur un bateau doré.

— Qu'as-tu ma sœur aimée,
Qu'as-tu donc à pleurer ?
— Maman ne veut pas
Que j'aïlle au bal danser.
— Mets ta robe blanche
Et ta ceinture dorée.

Ils n'ont pas fait trois pas
Que les voilà noyés :

Toutes les cloches du Nord
Se mirent à sonner.

La mère d'Adèle demandait
Pourquoi les cloches sonnaient.
C'est Adèle et son frère
Qui se sont noyés.

EUGÈNE ET JULES

AMARADES d'enfance, de première communion et de service militaire, Eugène et Jules seraient inséparables si le premier n'avait eu l'idée de prendre femme et le second l'idée meilleure encore, selon la parole de l'apôtre, de se confire en un paisible mais non égoïste célibat.

Eugène a les traits fins, il est long et maigre et déjà passablement chauve à trente-cinq ans.

— Soucis du ménage, affirme le gros Jules de sa voix cuivrée, caressant d'une main son abdomen proéminent, de l'autre son épaisse chevelure brune.

Les deux amis sont cités dans le pays comme des modèles de braves gens et de bons citoyens. C'est aussi l'avis d'Elodie, la blonde et jolie femme du bel Eugène, et son bonheur serait parfait si l'on pouvait supprimer la vente ou l'achat d'une vache, d'un porc, les foires et les enterrements. Bien à l'avance elle se fait grand souci de ces fatales occasions, tandis que les deux compères sourient à la dérobée en songeant à la fugue prochaine.

Après avoir accompli la veille les formalités

nécessaires chez l'inspecteur du bétail, Eugène, levé au petit jour, termine ses préparatifs de départ pendant qu'Elodie lui égrène un chapelet de recommandations.

N'oublie rien surtout, ni mon café, ni ma chicorée, ni mon thé, ni mes macaronis, ni mon fromage. Achète-toi un beau chapeau, le tien n'est plus metttable, mets-y le prix et reviens en bon état.

— Sois tranquille, Elodie, tu me connais, répond joyeusement Eugène en couvrant son chef quasi dénudé de son chapeau des grands jours sans forme ni couleur, mais dur comme du bois.

Une bêche sur l'épaule, en habit de travail, Jules est venu donner un coup de main pour hisser sur le char le porc — ah ! la belle bête ! — qui va être vendu à la foire de M. ; puis Jules s'en est allé gravement.

— Il n'accompagne pas mon homme, pense Elodie tout heureuse. Quelle chance pour une fois ! Et s'il allait se raviser !

Mais non, Eugène embrasse sa femme sur les deux joues, et fouette cocher, au grand trot sur la route en lacets qui conduit à la ville.

— Une deux, une deux, une deux !

C'est Jules qui a eu le temps d'enfiler une chemise blanche et sa plus fine blouse bleue. Il y a trois raccourcis qui abrègent de beaucoup la route pour les piétons et maintenant il descend au pas de gymnastique le sentier embaumé de la Belle d'Amour, une deux, une deux...

Un tintement de grelots, le roulement d'un véhicule dans un nuage de poussière et Eugène arrive en même temps que Jules.

— Bon temps, mais frais, dit Eugène arrêtant son attelage.

— Bon temps, mais chaud, corrige Eugène en s'asseyant à côté de son ami. Ah ! ce que j'ai couru, mon vieux, et je dois pousser mon sacré ventre.

— Bah ! à la descente c'est lui qui te tire.

Comme Eugène excelle dans le choix et l'élevage de son bétail, l'habillé de soie fut vite et bien vendu. On but un verre avec l'acheteur et chacun de son côté s'en fut à ses emplettes. A midi on se retrouva à l'hôtel de l'Écu, renommé pour sa cuisine aussi raffinée que plantureuse.

En bon parrain et en diplomate avisé, Jules avait fait l'acquisition d'un superbe cheval de bois pour le fils de son ami Eugène et de bons exquis destinés à la femme de ce dernier.

Le repas se terminait gaiement entre le plus pur des mokas et le plus vieux des rhums — importation directe. —

— Tonnerre ! s'exclama soudain Eugène, j'allais oublier de m'acheter un chapeau.

J'ai ton affaire, fit Jules, au coin de la place d'armes il y a un déballeage immense de chapeaux en solde.

La foule se pressait autour d'un déballeage surmonté d'un immense drapeau claquant au vent avec l'inscription flamboyante : *Au Castor Royal*.

Eugène hésita fort longtemps entre un feutre de Polynésie, un chapeau mou du Labrador et un Castor royal. Ce dernier l'emporta lorsque le soldat lui eut assuré sur un ton admiratif que le castor royal avec ses vastes ailes le faisait ressembler à un hidalgo, à un véritable grand d'Espagne et surtout quand il l'obtint à titre de réclame pour un franc cinquante.

Puis l'aimable Margot, robuste fille d'une innocence limitée, fit perler le viel Epresses dans les verres de cristal à la taverne du *Chat qui chante*.

La taverne du *Chat qui chante* est depuis longtemps connue, car, paraît-il, Brillat-Savarin en parle dans ses mémoires et l'on s'y transmet pieusement de père en fils la chaise sur laquelle daigna s'asseoir cet homme illustrissime. C'est lui qui, son repas terminé, commanda à ses hôtes

de lui apporter un chat : « Pas de bon diner sans musique », affirma-t-il.

— Et Brillat-Mazarin fit chanter le chat qui avait une superbe voix de baryton, dit le grand-père du tenancier, qui entraît justement.

— J'aurais bien voulu être présent, fit Eugène d'un air sceptique.

— Si vous aviez été présent, jeune homme, vous ne feriez plus aujourd'hui le bonheur de votre femme et la joie de vos amis, riposta le grand-père. Eh ! mon fils et toi, la Margot, allez me chercher la chaise, commanda le vieux avec un tremblement dans la voix.

— Dites, grand-père, voulez-vous trinquer en attendant ?

— Volontiers, les enfants, ça me donnera de la pince. Et voici l'instrument, ajouta-t-il, en désignant sur le grand poêle de pierre un chat perdu dans un rêve sans fin.

Mais, avec mille précautions on apportait la chaise recouverte d'une housse que l'on enleva aussitôt. C'était une chaise en noyer à haut dossier, au milieu duquel s'entrelaçaient en un monogramme taillé dans le bois les lettres B. S.

Tel un dévot devant une relique, le vieux ôta son couvre-chef — un bonnet de coton surmonté d'un énorme mouchet. Puis il alla prendre le chat, qu'il caressa et s'assit sur la chaise au milieu d'un silence profond. Il plaça le chat sur ses genoux, face à la société.

Oui, ma gentille Mirette, on va faire de la musique avec grand-père, de la grande, de la haute musique.

Et pendant que Mirette faisait ron-ron, ron-ron, le vieux maintint de la main gauche les deux pattes de devant de l'animal et, de la main droite, élevant ce dernier, il prit dans sa bouche la nuque de Mirette, ainsi que font les chattes qui portent leurs petits.

Le morceau commença par de petits sons filés, puis vinrent des vagissements, de longues notes avec des points d'orgue, des trémolos d'une extrême finesse et des trilles surprenants, admirables dans les notes suraiguës. Alors le grand-père battit énergiquement la mesure de ses durs sabots et de son casque à mèche et, les oreilles aplaties, frémissante, Mirette ouvrit sa gueule toute grande, découvrant ses quenottes blanches et sa langue rose en émettant des miaulements épouvantables qu'entrecoupait à volonté le vieux par de savants tapotements sur le ventre.

— C'est un soprano, parce que c'est une chatte, expliqua le grand père en lâchant Mirette toute fière dans une tempête de bravos et d'applaudissements prolongés.

— Et vous êtes un grand artiste.

— C'est bien le moins, on a de qui tenir, répondit le grand-père sans fausse modestie.

Les anecdotes plurent sur Brillat-Savarin que le vieux s'obstinait à appeler Mazarin, tandis que le Dézale d'or pétillait dans les coupes et que Jules, enhardi, narrait à la belle Margot, qui s'attendrissait, tout le vide de son isolement et le trop-plein de son cœur...

L'âme en fête, les deux amis rentrèrent aux rayons de la lune. Les fleurs silencieuses exhalaient leur arôme langoureux dans la beauté de la nuit, tandis que les hauts peupliers s'élevaient aux étoiles et que les doux chèvrefeuille et l'églantier sauvage jetaient des guirlandes, des torsades, des couronnes sur le sombre feuillage des haies d'aubépines.

H. W.

Le mois de l'escompte. — C'était en novembre dernier ; un vieux négociant, grippe-sou de la plus belle eau, présente un effet à l'escompte chez un banquier.

— Je ne puis l'accepter, fait ce dernier ; cent vingt jours, c'est un trop long terme.

— Oh ! ça fut rien tire, maintenant les chours y fiennent gourds.

EN DEVISANT DU BON VIEUX TEMPS

III

On voit par ce qui précède, et comme nous l'avons déjà dit, que dans ces querelles, ces prises de bec entre bateliers et riverains, on se lançait toujours quelque sobriquet, on se reprochait ses défauts, ses travers, ses ridicules.

Et ce n'était pas seulement sur les bords du lac que pareilles choses se passaient, car il n'est presque pas de localité dans le canton qui n'ait son sobriquet, qui n'ait dans ses annales, dans sa chronique, quelque fait pouvant donner lieu aux quolibets et aux méchantes plaisanteries des localités voisines.

En voici quelques exemples, glanés par ci par là :

Quelques sobriquets de localités vaudoises.

Lausanne, « le Tata-dzenelhe ». — Pour qui connaît la lenteur proverbiale et l'indécision avec lesquelles on procède si souvent dans certaines affaires, à Lausanne, ce surnom ne se justifie que trop.

Grandvaux, « le Brise-botoille », les brise bouteilles. Leurs voisins leur reprochent, à tort ou à raison, d'être un peu vifs dans les querelles de cabaret.

Avenches, « le Peque-sêlâu », les pique-soleil ; ce que l'on explique en disant qu'ils passent leur temps à la rue. Et l'on cite à l'appui le dialogue suivant :

— Père !

— Qu'à-tou ?

— Lé fam.

— Kaise-té !... va âu sêlâu.

(— Père ! — Qu'as-tu ? — J'ai faim. — Tais-toi !... va au soleil.)

Vallorbe, « le Tire-lena ». Un fou de ce village s'était mis dans la tête de tirer sur la lune. Le coup parti, voyant une étoile filante qui traversait l'espace, il s'écria : « Vouaitive, ein vouaillé on bocon que tchi ! » On raconte aussi que lors de l'invention des carabines, des tireurs de la localité, frappés de la longue portée de ces armes, et ne trouvant pas de but assez éloigné, décidèrent de tirer contre la lune. De là vient, ajoute-t-on, que dans la contrée, on appelle les tireurs de Vallorbe « carabiniers du ciel. »

Combremont-le-Petit, « le lâu ». Les gens de ce village ayant donné la chasse aux loups, en tuèrent un si maigre qu'ils ne trouvèrent qu'un nœud de corde dans son estomac. De là ce proverbe en usage dans la contrée : « Maigre comme le loup de Combremont. »

La Tour-de-Peilz, « le Bouaîle ». Leurs voisins de Vevey prétendent qu'ils ne peuvent dire quoi que ce soit sans crier, et que dans leurs jeux les enfants sont excessivement criards.

Seigneux, « le Cranma-cugnu », les crème-gâteaux. C'est ce qu'on peut dire des enfants gourmands qui lèchent ou mangent le dessus du gâteau et dédaignent la pâte et surtout le « revon » (le rebord).

Bussy, sur Moudon, « le Medze-vin coué », les mange vin cuit, les mange résiné. Une femme ayant laissé par mégarde une toupine de raisiné dans l'allée de la maison, un porc survint et, sans cérémonie, y plongea son museau. Or, pour ne rien perdre, les propriétaires prirent l'animal par les oreilles et lui râclèrent soigneusement le museau dans la toupine, en disant : « Vouaïque po cliuâ de Mâdon. » De Moudon, où probablement les femmes allaient vendre leur résiné.

Pomy, « le Tiers-et-demi ». Les communes de Pomy et de Cronay possédaient une propriété indivise qu'il s'agissait de partager. Ceux de Pomy prétendaient qu'il leur en revenait les deux tiers, tandis que ceux de Cronay ne voulaient leur en accorder que la moitié. Après de